HABITAT & COLLECTIVITES LOCALES N°39

Informations du 3 au 9 février 2007

Inventaires
20 ans d'expertise au service de l'Habitat et des Collectivités

CIRCULAIRES

Diagnostic de performance énergétique
Arrêté du 9 novembre 2006 portant approbation de diverses méthodes de calcul pour le diagnostic de performance énergétique en France métropolitaine
B.O Travail - Circulaire - 2006-11-09 - NOR : SOCU0610563A
http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/bo/30122006/TRE_20060012_0110_0001.pdf

Signature des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)
Certains départements ont fait état des difficultés ponctuelles auxquelles ils sont confrontés pour respecter le délai de signature initialement fixé, compte tenu du temps nécessaire à la validation de ces contrats par les instances délibérantes des collectivités territoriales concernées. A fin d'en tenir compte, il est possible aux préfets d'accorder un délai supplémentaire jusqu'à la fin du mois de février pour finaliser les projets de convention…
B.O Ministère de la Ville - Circulaire du 1er février 2007
http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/CircCUCS_010207_V2.pdf
Pour rappel - Géographie prioritaire des CUCS, contenu et calendrier de mise en œuvre - 2006-09-15

JURISPRUDENCE

Décision de non-opposition à travaux
Il résulte de l'ensemble de ces dispositions (article L. 422-2 du code de l'urbanisme, applicable aux édifications de clôtures, en vertu des dispositions combinées des articles L. 441-1 et L. 441-2 du même code) que, lorsqu'un dossier de déclaration de clôture est incomplet, il appartient à l'autorité compétente d'inviter le déclarant à présenter les pièces complémentaires exigées ; Le délai d'un mois à compter duquel l'autorité compétente peut s'opposer à l'exécution des travaux de clôture ne court qu'à compter de la réception de ces pièces ; En revanche, dans l'hypothèse où la décision par laquelle l'autorité administrative invite le déclarant à fournir des pièces complémentaires obligatoires intervient postérieurement à l'expiration du délai d'un mois à compter de la réception de la déclaration, cette décision a pour effet de retirer la décision de non-opposition à travaux qui est réputée avoir été acquise dans ce délai ; Par suite, cette décision de retrait ne peut régulièrement intervenir, dans le délai de recours contentieux, que s'il est établi que l'absence des pièces complémentaires demandées a eu une influence sur l'appréciation à laquelle se sont livrées les autorités chargées de l'examen de la déclaration de travaux…
Conseil d'État N° 274681 - 2006-12-29
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=JADE&nod=JGXCX2006X12X000000274681

REPONSES MINISTERIELLES

Déduction des surfaces de plancher supplémentaires nécessaires à l'aménagement et à l'amélioration de l'habitabilité des logements destinés à l'hébergement des personnes handicapées
Selon les termes de l'article 50-III de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, le décret d'application doit fixer les conditions dans lesquelles sont déduites les surfaces de plancher supplémentaires nécessaires à l'aménagement et à l'amélioration de l'habitabilité des logements destinés à l'hébergement des personnes handicapées. Cette disposition a fait l'objet du décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, codifié à l'article R. 112-2-F) du code de l'urbanisme. L'article 10 de ce décret prévoit une déduction forfaitaire de cinq mètres carrés par logement respectant les règles relatives à l'accessibilité intérieure des logements aux personnes handicapées prévues selon le cas aux articles R. 111-18-2, R. 111-18-6 ou aux articles R. 111 18-8 et R. 111-18-9 du code de la construction et de l'habitation. Cette déduction est ainsi applicable aux bâtiments d'habitation collectifs et maisons individuelles neufs ou existants faisant l'objet de travaux entraînant la création de surface hors oeuvre nette par extension ou changement de destination. En application de l'article 13, dernier alinéa du décret précité, cette disposition est entrée en vigueur le 1er janvier 2007…
Assemblée Nationale - 2007-01-30 - Réponse Ministérielle 111142
http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-111142QE.htm

REVUE DU WEB

Les Français et le logement
Le diagnostic sur la situation du logement en France reste très sombre cette année, puisque 91% des maires et 87% des Français considèrent qu'il est difficile de trouver un logement en France aujourd'hui. Les opinions sur ce sujet ont tendance à se polariser, les Français étant cette année 47% à penser que qu'il est très difficile de trouver un logement aujourd'hui en France (pour 42% l'année dernière) et seulement 3% à penser que cela est très facile (2% en 2006)…
TNS SOFRES - 2007-01-31
http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/310107_logement.htm

Les résultats de l'agence nationale de l'habitat en 2006
Les chiffres clés 2006; Les faits marquants pour l'Anah en 2006; Les missions élargies de l'Agence nationale de l'habitat; Les perspectives de l'ANAH en 2007…
Agence nationale de l'habitat - 2007-02-02
http://www.anah.fr/pdf/dossier-presse-2007.pdf

Trois années de rénovation urbaine et près de 2,5 millions d'habitants concernés
Jean-Louis Borloo a fait en Conseil des Ministres une communication sur l'état d'avancement du programme national de rénovation urbaine. En trois ans, le PNRU a été renforcé pour passer de 20 milliards d'euros à plus de 35 milliards d'euros d'investissements avec l'ensemble des partenaires. A l'horizon 2013, 530 quartiers seront intégralement reconstruits, concernant près de 4 millions d'habitants…
Ministère Cohésion Sociale - Pour en savoir plus - 2007-02-07
http://www.cohesionsociale.gouv.fr/presse/communiques-presse/trois-annees-renovation-urbaine-pres-2-5-millions-habitants-concernes-1276.html

L'accès au logement : Lorsque les garanties et documents exigés par les bailleurs constituent un obstacle de plus en plus insurmontable
Un véritable parcours du combattant ! C'est l'avis unanime de toutes les personnes qui cherchent un logement. Car lorsque l'on a enfin trouvé la perle rare, l'objectif est loin d'être atteint. En effet, il faut pouvoir convaincre le bailleur que l'on est le locataire idéal et celui-ci ne va pas manquer de réclamer la production de plusieurs documents, voire de multiplier les garanties financières…
Consommation, logement et cadre de vie - CLCV - 2007-02-06
http://www.clcv.org/index.php?v=detail&a=info&id=611&PHPSESSID=faeb4b8457043cf2af0552b178198733

Aides personnelles au logement : la Cour des comptes critique les politiques contradictoires
"La politique mise en œuvre depuis les quinze dernières années a contribué à éroder de façon continue le pouvoir solvabilisateur des aides personnelles au logement face à l'évolution des loyers et charges réellement supportées par les bénéficiaires, sans faire de choix dans les priorités": dans son dernier rapport annuel, la Cour des comptes pointe les incohérences des gouvernements successifs quant aux aides personnelles aux logement…
Le Moniteur Expert - 2007-02-08
http://www.lemoniteur-expert.com/depeches/depeche.asp?t=2&acces=0&id=D6BE2817B&mode=0

Urbanisme commercial: la Commission adresse un avis motivé à la France
Faisant suite à sa lettre de mise en demeure de juillet 2005, la Commission européenne a adressé un avis motivé à la France, le 12 décembre 2006, mettant en cause la législation française en matière d'urbanisme commercial. La Commission estime que le régime d'autorisation permettant d'encadrer le développement de surfaces commerciales ne respecte pas le principe de liberté d'établissement inscrit dans le traité communautaire…
EUROPA - Pour en savoir plus - 2006-12-13
http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1794&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr

Zones Franches urbaines
La DIV vient d'éditer un mode d'emploi pour les ZFU en 2007…
Ministère de la Ville - Février 2007
http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/zfu-mode-emploi-2007.pdf

REVUE DU WEB (suite)

Les urbanistes proposent un « Projet pour la France urbaine »
Le Conseil Français des Urbanistes (CFDU) vient d'achever un document intitulé « Un projet pour la France urbaine ». A l'instar, du projet Architecture 2007 de l'Ordre des architectes, ce document permet aux urbanistes d'affirmer leurs positions vis-à-vis des évolutions de notre société et de formuler des propositions pour peser sur les orientations politiques à venir…
Ordre national des architectes - 2007-02-07
http://www.architectes.org/actualites/les-urbanistes-proposent-un-ab-projet-pour-la-france-urbaine-bb/

***Informations signalées et commentées par Guy Lemée** http://www.inventaires.fr **via la liste de diffusion (accès libre et gratuit) :** http://fr.groups.yahoo/com/group/logementsocialeconomielocale/*

Ce bulletin d'informations est édité en collaboration avec ACRD, société éditrice d'**IDVO** - Veille juridique et documentaire des Collectivités territoriales (IDVO/"Informations légales")

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Guy Lemée, Directeur du cabinet *Inventaires* (http://www.inventaires.fr) à l'adresse courriel : contact@inventaires.fr

© 2008 *Inventaires* - Tous droits réservés